



EDITO

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Le mois de mai s'ouvre sous le signe de la reconnaissance et de la réussite collective. Après un mois d'avril où nous avons tenu à soutenir votre mobilité face à la crise énergétique, je suis aujourd'hui très heureux de vous partager une nouvelle qui témoigne de la solidité et de la vitalité de notre association.

Les comptes ont été officiellement validés et les résultats sont au rendez-vous. Pour la deuxième année consécutive, la situation financière de la Maison de l'Aide à Domicile nous permet de vous verser une prime d'intéressement, pour les salariés ayant travaillé au minimum trois mois sur l'année 2025 au sein de notre association. Ce versement exceptionnel interviendra dès ce mois de mai 2026.

Cette prime n'est pas un simple chiffre comptable ; elle est le fruit direct de votre implication quotidienne . C'est votre professionnalisme sur le terrain et votre rigueur qui assurent la pérennité et la croissance de notre structure. Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour ce travail de qualité : cette réussite est avant tout la vôtre.

Le mois de mai, avec ses nombreux jours fériés et ses ponts, est traditionnellement une période exigeante pour l'organisation de nos services. La continuité des soins auprès des plus fragiles est notre priorité absolue, et elle repose sur votre esprit d'équipe.

Je vous demande de ne pas relâcher vos efforts en cette période. Mai est un mois qui nécessite, plus que tout autre, de faire preuve d'entraide et de solidarité. C'est en nous serrant les coudes et en restant mobilisés ensemble que nous garantirons la sérénité de nos bénéficiaires tout en traversant cette période intense avec succès.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent mois de mai.

Alexandre SIX
Directeur Général

Groupe La Maison de l'Aide à Domicile

Centre Vauban, Bâtiment Namur, 199/201 rue Colbert, 59 045 Lille Cedex
www.maisondelaideadomicile.fr



La Maison de l'Aide à
Domicile



Recrutement Maison de
l'Aide à Domicile



@maisondelaideadomicile

Procédure congés d'été

N'oubliez pas de poser vos congés d'été pour cette année.

Vos congés payés principaux sont à poser entre le 1er mai et le 31 octobre, en semaine entière (du Lundi au Dimanche)

Vous pouvez faire la demande auprès du service RH via :

- La messagerie de votre téléphone,
- le site internet,
- le formulaire papier.



Evolution de la mutuelle

Suite à une décision des partenaires sociaux de notre branche, les cotisations de la mutuelle Aésio ont été revalorisées au 1er avril 2026.

Le détail des augmentations :

- Salariés et enfants : +7 %
- Conjointes et options : +19,40 %

Face à cette hausse, Aésio Mutuelle propose une période de souplesse jusqu'au 30 juin 2026. Vous avez la possibilité de :

- Résilier ou baisser le niveau d'une option.
- Résilier la couverture de vos ayants droit (conjoint/enfants).

•

Comment faire ?

- En ligne : Connectez-vous sur adherent.aesio.fr. Si vous n'avez pas de compte, munissez-vous de votre carte de mutuelle et de votre mobile pour créer votre espace.
- En agence : Rendez-vous directement dans une agence Aésio.

À noter : Toute modification prendra effet au 1er jour du mois suivant votre demande.

La MAD sur les réseaux sociaux

Reportage photo pour Hospimédia

Dernièrement, la Maison de l'Aide à Domicile a eu le plaisir d'accueillir Hospimédia (agence de presse spécialisé dans le secteur de la santé) pour un reportage photographique exceptionnel. L'objectif était de mettre en lumière la réalité, la beauté et l'importance des métiers de l'aide à domicile à travers des clichés authentiques.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux quatre personnes qui ont accepté d'ouvrir leur porte et de partager leur quotidien devant l'objectif. Voici quelques-uns de ces clichés.



Nous leur souhaitons la Bienvenue

Toute l'équipe de la maison de l'aide à domicile souhaite la bienvenue à :

Amin, Maxime, Louise, Anne Sylvie, Sarah.



Faites attention à vous

Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à privilégier le vélo ou la trottinette pour vos déplacements. Sur une piste cyclable ou en agglomération :

- Le port du casque est vivement recommandé (et indispensable pour votre protection en cas de chute).
- Assurez-vous d'être bien visibles des autres usagers.
- Respectez scrupuleusement le code de la route.

De manière générale, soyez prudents lors de vos déplacements.

Nous leur souhaitons une belle retraite

Madame Duflo et Madame Deroubaix sont parties en retraite ce 31 mars 2026 nous leur souhaitons une belle et douce retraite méritée.



Organisation des jours fériés

Jour férié	Vous assurez les prestations le :	Si vous travaillez le week-end du :	Semaine source
Fête du travail	Vendredi 1er mai 2026	09 et 10 mai 2026	IMPAIRE
Victoire 1945	Vendredi 8 mai 2026	16 et 17 mai 2026	PAIRE
Jeudi de l'ascension	Jeudi 14 mai 2026	23 et 24 mai 2026	IMPAIRE
Lundi de pentecôte	Lundi 25 mai 2026	30 et 31 mai 2026	PAIRE
Fête nationale	Mardi 14 Juillet 2026	18 et 19 juillet 2026	IMPAIRE
Assomption	Samedi 15 août 2026	15 et 16 août 2026	IMPAIRE
Toussaint	Dimanche 1er novembre 2026	31 octobre et 1 novembre 2026	PAIRE
Armistice 1918	Mercredi 11 novembre 2026	Journée de solidarité	
Noël	Vendredi 25 décembre 2026	19 et 20 novembre 2026	IMPAIRE
Jour de l'an	Vendredi 1er janvier 2027	26 et 27 décembre 2026	PAIRE

Organisation des permanences 2026

MARS

Pérenchies
Parking Foyer
"Les Sapins Bleus"
3ème vendredi du mois
16h30-18h00

15 mai

Mons-en-Barœul
Centre de formation,
44 bis rue Jean-Jacques Rousseau
Dernier mercredi du mois
12h00-13h30

27 mai

Lille
Siège de l'Association,
199 rue Colbert,
Bâtiment Namur
Dernier jeudi du mois 9h30-11h30
dernier vendredi
13h30-15h00

28 et 29 mai

